

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 18 (1918)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table des matières
du tome XVIII du Bulletin des lois.
(Année 1918.)

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des pensions militaires et la création de nouvelles classes d'indemnité de chômage, 4 janvier 1918</i>	3
<i>Surveillance de la fabrication et de la vente des engrains chimiques, des matières fourragères et des autres matières auxiliaires utilisées par l'agriculture et les industries qui s'y rattachent, 7 janvier 1918</i>	5
<i>Commerce des chiffons et des déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf, 3 janvier 1918</i>	17
<i>Adjonction d'une section des industries du cuir à la division de l'économie industrielle de guerre, 4 janvier 1918</i>	23
<i>Loi fédérale concernant la constitution de gages sur les entreprises de chemins de fer et de navigation et la liquidation forcée de ces entreprises, 25 septembre 1917</i>	25
<i>Prohibition de l'efflochage de chiffons et de déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf, 3 janvier 1918</i>	49
<i>Limitation de consommation du papier pour journaux, revues et autres publications périodiques, 3 janvier 1918</i>	50
<i>Prix maxima pour fils de coton simples et retors, 7 janvier 1918</i>	52
<i>Règlement concernant l'organisation et la tenue du registre des gages sur les entreprises de chemins de fer et de navigation, 11 janvier 1918</i>	54

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'exportation, 11 janvier 1918</i>	62
<i>Loi fédérale sur les droits de timbre, 4 octobre 1917</i>	65
<i>Prix maxima pour la vente des charbons belges, 8 janvier 1918</i>	92
<i>Règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1^{er} janvier 1894, 12 janvier 1918</i>	93
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en huiles et graisses comestibles, 15 janvier 1918</i>	95
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à développer la production des denrées alimentaires, 15 janvier 1918</i>	109
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en laine, 18 janvier 1918</i>	123
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exploitation de gisements minéraux, 18 janvier 1918</i>	126
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le transport par chemin de fer, à l'entrée au service et au licenciement, des chevaux de service des officiers et des hommes de la cavalerie, y compris ceux des tiers détenteurs, 18 janvier 1918</i>	128
<i>Sommes à payer en remplacement de la quantité de céréales que le producteur a l'obligation de fournir et qu'il n'a pas livrée, ainsi qu'en remplacement de la quantité de céréales qui viendrait à lui manquer pour sa propre alimentation, 15 janvier 1918</i>	131
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en bois d'œuvre, 18 janvier 1918</i>	133
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce du vieux fer, de la vieille fonte, des déchets de fer neuf et des tournures de fonte de fer, 18 janvier 1918</i>	136
<i>Approvisionnement du pays en laine, 18 janvier 1918</i>	139
<i>Commerce du vieux fer, de la vieille fonte, des déchets de fer neuf et des tournures de fonte de fer, 18 janvier 1918</i>	141
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation de l'administration fédérale des contributions, 18 janvier 1918</i>	146
<i>Loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, 13 juin 1917</i>	152

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1915 sur le contrôle de la presse au cours des événements de guerre, 22 janvier 1918 . . .</i>	170
<i>Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département suisse de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral des 4 avril et 27 novembre 1917 concernant la fourniture de lait de consommation et de pain à prix réduits, 24 janvier 1918 . . .</i>	171
<i>Utilisation du maïs et du riz pour la fabrication de farine panifiable dans le but de faire durer les réserves de céréales, 21 janvier 1918</i>	176
<i>Commerce de vieux papiers, ainsi que de déchets de papiers et de cartons, 19 janvier 1918</i>	180
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance concernant les frais de remplacement des instituteurs appelés au service militaire, 25 janvier 1918</i>	183
<i>Répartition des produits de l'avoine et de l'orge par l'entremise des cantons, 26 janvier 1918</i>	184
<i>Mise sous séquestre du son, des remoulages et des farines fourragères du froment dur, 28 janvier 1918</i>	189
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'inventaire et la répartition des stocks de foin et de regain, 29 janvier 1918 . . .</i>	191
<i>Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 29 janvier 1918 concernant l'inventaire et la répartition des stocks de foin et de regain, 29 janvier 1918 . . .</i>	194
<i>Vente de fromage en mi-gros et détail, 28 janvier 1918 . .</i>	198
<i>Fourniture de bois de râperie aux fabriques suisses de papier, cellulose et pâte de bois, 25 janvier 1918 . . .</i>	205
<i>Fabrication de farine blanche et de semoule, 28 janvier 1918 . . .</i>	206
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le charbon arrivant en Suisse, 28 janvier 1918 . . .</i>	207
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant abrogation des arrêtés du Conseil fédéral des 27 novembre 1914, 16 mars 1915 et 11 avril 1916 complétant la loi fédérale du 24 juin 1874 concernant les hypothèques sur les chemins de fer dans le territoire de la Confédération suisse et la liquidation forcée de ces entreprises, 29 janvier 1918</i>	208
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la participation de la Confédération aux frais de la délivrance de combustibles à prix réduits, 1^{er} février 1918</i>	211

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant interdiction de fondre, de modifier, d'employer à un travail et de retirer de la circulation les monnaies suisses de nickel, cuivre et nickel, de laiton et de cuivre, 1^{er} février 1918</i>	212
<i>Approvisionnement du pays en bois d'œuvre, 31 janvier 1918</i>	214
<i>Ravitaillement du pays en huiles et graisses comestibles, 31 janvier 1918</i>	218
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} février 1918</i>	219
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique relative à la participation des fromagers - gagistes aux suppléments payés pour bonne fabrication, 31 janvier 1918</i>	220
<i>Prix maxima pour la balle d'épeautre, 1^{er} février 1918</i>	221
<i>Prix maxima du foin et de la paille, 31 janvier 1918</i>	222
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'entrée en vigueur des articles 30 à 35 (Offices de conciliation) de la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le travail dans les fabriques, 1^{er} février 1918</i>	224
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'institution d'offices de conciliation, 1^{er} février 1918</i>	225
<i>Arrêté du Conseil fédéral édictant des mesures pour réduire la consommation du charbon, 20 janvier 1918</i>	226
<i>Ravitaillement du pays en graisses et huiles comestibles. Prise d'inventaire dans les ménages et chez les personnes vivant seules ainsi que dans les établissements et les exploitations similaires, 2 février 1918</i>	227
<i>L'utilisation des graisses et de leurs matières premières dans d'autres buts que l'alimentation, 4 février 1918</i>	232
<i>Livraison de tourteaux, 11 février 1918</i>	234
<i>Prise d'inventaire de produits chimiques, d'explosifs et d'articles pyrogéniques, 5 février 1918</i>	235
<i>Règlement concernant le calcul des redevances en matière de droits d'eau, 12 février 1918</i>	237
<i>Restrictions dans la consommation du charbon et de l'énergie électrique, 16 février 1918</i>	244
<i>Ravitaillement du pays en graisses et huiles comestibles. La carte de graisse, 16 février 1918</i>	245
<i>Céréales manquantes, 7 février 1918</i>	253
<i>Statuts de l'association nationale pour le développement du tourisme, 22 décembre 1917</i>	253

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification de l'ordonnance sur les postes, 11 mars 1918</i>	408
<i>Exploitation des tourbières et commerce de la tourbe, 22 mars 1918</i>	411
<i>Prix maxima de la tourbe, 22 mars 1918</i>	415
<i>Dispositions d'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 11 mars 1918 portant réglementation du commerce des couleurs pour teinture, 19 mars 1918</i>	419
<i>Hannetonnage et utilisation des insectes récoltés, 25 mars 1918</i>	423
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en graisses, huiles, résines et cires pour usage industriel, 28 mars 1918</i>	428
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'encouragement des remaniements parcellaires, 23 mars 1918</i>	431
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'ordonnance sur les télégraphes, 28 mars 1918</i>	433
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} avril 1918</i>	435
<i>Adhésion de la Grèce à la convention internationale pour la création d'un office international d'hygiène publique, 23 mars 1918</i>	436
<i>Prix maxima de gros bétail de boucherie et de la viande de gros bétail de l'espèce bovine, 28 mars 1918 . . .</i>	437
<i>Vente de la viande de veau, 23 mars 1918</i>	439
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la préparation, la transformation et le commerce de métaux, 3 avril 1918 . .</i>	440
<i>Prix maxima des denrées monopolisées et de leurs produits, 28 mars 1918</i>	443
<i>Commerce des cidres et poirés, 5 avril 1918</i>	452
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'amélioration de la situation des militaires au service actif et au service d'instruction, de même qu'en cas de maladie ou d'accident, ainsi que des membres de leurs familles pour ce qui concerne les secours militaires, 6 avril 1918</i>	457
<i>Inventaire des métaux, ainsi que leur préparation, leur transformation et leur commerce, 3 avril 1918</i>	461
<i>Prix maxima applicables dans le commerce des vieux métaux et des déchets de métaux, 3 avril 1918</i>	468

	Page
<i>Prise d'inventaire des installations de séchage pour fruits et légumes, 8 avril 1918</i>	471
<i>Approvisionnement du pays en laine, 8 avril 1918</i>	472
<i>Commerce de coton brut et de produits fabriqués en coton, 8 avril 1918</i>	473
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fermeture des magasins et des auberges et les restrictions dans l'exploitation des lieux de divertissement, 12 avril 1918</i>	476
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la journée de travail dans le tissage à domicile des rubans de soie, 12 avril 1918</i>	480
<i>Exploitation des tourbières et commerce de la tourbe, 16 avril 1918</i>	481
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'introduction du cadran de 24 heures, 19 avril 1918</i>	482
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la répartition du lait et des produits laitiers, 19 avril 1918</i>	483
<i>Ravitaillement en lait pendant l'été 1918, 22 avril 1918 . .</i>	486
<i>Règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1^{er} janvier 1894, 19 avril 1918</i>	499
<i>Règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1^{er} janvier 1894, 19 avril 1918</i>	501
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 22 avril 1918</i>	502
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de lait frais à prix réduit aux personnes à revenu modeste, 22 avril 1918</i>	503
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la répression des infractions aux interdictions d'exportation, 12 avril 1918 . .</i>	506
<i>Fourniture du pétrole, de la benzine et du benzol, 25 avril 1918</i>	514
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du lait frais pour l'ensemble de la population, 1^{er} mai 1918</i>	517
<i>Prix maxima du beurre, 30 avril 1918</i>	520
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le tarif des frais applicable à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, 27 avril 1918</i>	524

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 82 de l'ordonnance sur le commerce des denrées alimentaires (pâtes alimentaires), 1^{er} mai 1918</i>	526
<i>Prix maxima du pétrole, 30 avril 1918</i>	527
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les déserteurs et réfractaires étrangers, 1^{er} mai 1918</i>	529
<i>Ordonnance sur l'exportation de l'énergie électrique à l'étranger, 1^{er} mai 1918</i>	531
<i>Approvisionnement du pays en graisses, huiles, résines et cires pour usages industriels, 30 avril 1918</i>	542
<i>Réserves de blé et de farine dans les moulins et égalisation des livraisons de farine, 2 mai 1918</i>	546
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant la loi fédérale du 25 septembre 1917 concernant la constitution de gages sur les entreprises de chemins de fer et de navigation et la liquidation forcée de ces entreprises, 7 mai 1918</i>	550
<i>Prescriptions d'exécution du Département fédéral de l'économie publique relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 1^{er} mai 1918 concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du lait frais pour l'ensemble de la population, 8 mai 1918</i>	551
<i>La carte de fromage, 14 mai 1918</i>	556
<i>Vente du fromage à pâte molle, 15 mai 1918</i>	566
<i>Prix maxima du foin et de la paille, 14 mai 1918</i>	570
<i>Prix maxima de fils de coton droits et retors et de tissus de coton, 11 mai 1918</i>	571
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en cuirs, 22 mai 1918</i>	573
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'institution d'une commission pénale du Département fédéral de l'économie publique, 17 mai 1918</i>	577
<i>Livraison de sucre pour la nourriture des abeilles, 13 mai 1918</i>	578
<i>Recensement des surfaces réservées à la culture des pommes de terre en 1918, 17 mai 1918</i>	582
<i>Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département fédéral de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral du 23 novembre 1917 concernant la fourniture de pain à prix réduit et du 22 avril 1918 concernant la fourniture de lait de consommation aux personnes à revenu modeste, 24 mai 1918</i>	588

	Page
<i>Fourniture et commerce des fruits, 8 juin 1918</i>	674
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article 20 de la loi fédérale du 6 octobre 1905 sur la Banque nationale suisse (couverture de billets de banque), 15 juin 1918</i>	680
<i>Ravitaillement en pommes de terre 1918/19, 17 juin 1918</i>	681
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 11 juin 1918</i>	709
<i>Lutte contre la piéride, 18 juin 1918</i>	710
<i>Approvisionnement du pays en cuirs, 15 juin 1918</i>	712
<i>Achat de fromage chez le producteur, 27 mai 1918</i>	713
<i>La carte de fromage, 17 juin 1918</i>	714
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant partiellement celui du 14 septembre 1917 concernant la fourniture de bois de râperie aux fabriques suisses de papier, cellulose et pâte de bois, 22 juin 1918</i>	715
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant réglementation du commerce des succédanés de denrées alimentaires, 24 juin 1918</i>	717
<i>Utilisation des déchets, 25 juin 1918</i>	721
<i>Vente de fromage en mi-gros et détail, 29 juin 1918</i>	725
<i>Prix maxima des pâtes alimentaires, 22 juin 1918</i>	733
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} juillet 1918</i>	734
<i>Prix maxima du miel naturel de provenance suisse, 2 juillet 1918</i>	735
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 2 juillet 1918</i>	736
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente des spiritueux par la régie des alcools, 2 juillet 1918</i>	739
<i>Approvisionnement du pays en papier. Fabrication de papier et carton dits types de guerre, prix des papiers, Centrale du papier, commerce, 26 juin 1918</i>	743
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les taxes d'essai et de contrôle des ouvrages d'or, d'argent et de platine, 2 juillet 1918</i>	757
<i>Approvisionnement du pays en cuirs. Cuirs et peaux bruts, 21 juin 1918</i>	763
<i>Cuir, 21 juin 1918</i>	770
<i>Prix maxima pour cuirs et peaux bruts et cuirs tannés, 21 juin 1918</i>	779

	Page
<i>Articles fabriqués en cuir, 21 juin 1918</i>	798
<i>Déchets de cuir, 21 juin 1918</i>	803
<i>Règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1^{er} janvier 1894, 8 juillet 1918</i>	808
<i>Accord entre la Suisse et l'Italie relatif au chemin de fer du St-Gothard, 1^{er} juillet 1918</i>	808
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 13 et 14 de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la Caisse de prêts de la Confédération suisse, 9 juillet 1918</i>	810
<i>Arrêté du Conseil fédéral étendant à toutes les monnaies d'or l'interdiction de l'agiotage, 9 juillet 1918</i>	812
<i>Arrêté du Conseil fédéral étendant à toutes les monnaies d'or l'interdiction de fondre des monnaies, de les modifier, de les employer à un travail et de les retirer de la circulation, 9 juillet 1918</i>	814
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures à prendre par les gouvernements cantonaux pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre, 12 juillet 1918</i>	815
<i>Impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, 3 juillet 1918</i>	817
<i>Dispositions pour l'exécution du règlement concernant l'augmentation de la sécurité des voyageurs à bord des bateaux, 2 juillet 1918</i>	819
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en gaz, 16 juillet 1918</i>	824
<i>Approvisionnement du pays en papier. Limitation de la consommation du papier pour journaux, revues, autres publications périodiques et prospectus d'émission, 15 juillet 1918</i>	827
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le séquestre et les mesures d'exécution forcée à l'égard des biens mobiliers appartenant à un Etat étranger, 12 juillet 1918</i>	829
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant certaines mesures à prendre contre l'influenza, 18 juillet 1918</i>	831
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en combustibles, 17 juillet 1918</i>	832
<i>Nouveau mélange de farine panifiable, 17 juillet 1918</i>	838
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant réglementation du commerce des articles de caoutchouc pour nourrissons (tétines et sucettes), 19 juillet 1918</i>	842

	Page
<i>Suppression des prix maxima pour les fruits séchés, 25 juillet 1918</i>	845
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 36 à 40 (allocation de primes en faveur de pouliches et de juments poulinières) du règlement d'exécution du 10 juillet 1894 pour la loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture, 26 juillet 1918</i>	846
<i>Livraisons de farine blanche et de semoule, 30 juillet 1918</i>	847
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 27 juillet 1918</i>	850
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'assistance en cas de chômage dans les exploitations industrielles et les métiers, 5 août 1918</i>	851
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la protection des locataires, 5 août 1918</i>	860
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral, du 30 septembre 1916, concernant le commerce du coton brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton, 3 août 1918</i>	863
<i>Commerce de fils de coton droits et retors et de fils à coudre, 5 août 1918</i>	865
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'exercice de la chasse en 1918, 9 août 1918</i>	867
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique, 7 août 1918</i>	874
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, vêtements et lingerie utilisés ou vieux, 9 août 1918</i>	878
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant une modification temporaire de l'article 38 de la loi fédérale sur les postes suisses, 9 août 1918</i>	881
<i>Prescriptions pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 16 juillet 1918 concernant l'approvisionnement du pays en gaz, 1^{er} août 1918</i>	883
<i>Modification des prix maxima pour cuirs tannés, 2 août 1918</i>	887
<i>Prix maxima des pommes de terre, 9 août 1918</i>	888
<i>Fourniture et commerce des fruits, 10 août 1918</i>	891
<i>Mise sous séquestre du son et des remoulages, 15 août 1918</i>	902
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du</i>	

	Page
pays en fourrages secs, en paille de céréales et en flat de marais, 16 août 1918	904
<i>Dispositions d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 16 août 1918 relatif à l'approvisionnement du pays en fourrages secs, en paille de céréales et en flat de marais, 16 août 1918 .</i>	914
<i>Approvisionnement du pays en électricité. Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 7 août 1918, 15 août 1918</i>	923
<i>Réduction de la somme jusqu'à concurrence de laquelle l'exportation de billets de banque suisses est permise aux voyageurs et aux passants qui traversent la frontière, 17 août 1918</i>	928
<i>Approvisionnement du pays en charbon. Taxes cantonales, 17 août 1918</i>	930
<i>Commerce des couleurs pour teinture. Dispositions d'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 11 mars 1918, 19 août 1918</i>	931
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le transport de l'air liquide comme bagage et colis express, 20 août 1918 .</i>	932
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en produits des champs et légumes, 21 août 1918</i>	933
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce des métaux précieux, 26 août 1918</i>	937
<i>Approvisionnement du pays en graisses, huiles, résines et cires pour usages industriels, 19 août 1918</i>	940
<i>Prix maxima concernant les graisses et huiles animales pour usages industriels, 19 août 1918</i>	943
<i>Prix maxima de la benzine et du benzol, 19 août 1918 . . .</i>	944
<i>Prix maxima du pétrole, 24 août 1918</i>	946
<i>Ravitaillement du pays en produits des champs et légumes, 27 août 1918</i>	949
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'exportation, 30 août 1918</i>	953
<i>Rationnement du pain et de la farine, 28 août 1918 . . .</i>	954
<i>Nouveau mélange de farine, 27 août 1918</i>	955
<i>Séquestre et livraison des marrons sauvages, 27 août 1918</i>	958
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 9 août 1918 concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, vêtements et lingerie utilisés ou vieux, 16 août 1918 .</i>	960

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral sur les documents d'origine, 30 août 1918</i>	961
<i>Commerce des métaux précieux, 29 août 1918</i>	973
<i>Commerce des métaux précieux, 30 août 1918</i>	977
<i>Arrêté du Conseil fédéral réglant la fourniture de bois à papier aux fabriques suisses de papier, de cellulose et de pâte de bois, 3 septembre 1918</i>	981
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} septembre 1918</i>	986
<i>Ravitaillement en pommes de terre 1918/19, 3 septembre 1918</i>	987
<i>Approvisionnement du pays en fruits et autres produits d'arbres forestiers, 5 septembre 1918</i>	994
<i>Ravitaillement du pays en choux cabus et en navets (raves), 9 septembre 1918</i>	996
<i>Prix maxima pour l'approvisionnement du pays en bois de charpente, équarris ou sciés, et en sciages, 7 septembre 1918</i>	1000
<i>Vente de fromages en mi-gros et détail, 29 août 1918 . .</i>	1004
<i>Prohibition d'effilocher des sacs et étoffes d'emballage, 4 sep- tembre 1918</i>	1006
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en papier, 16 septembre 1918</i>	1007
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'institution d'un office fédéral de l'alimentation, 13 septembre 1918</i>	1009
<i>Prix maxima pour les choux cabus (choux blancs), 16 sep- tembre 1918</i>	1018
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du 12 avril 1918 sur la répression des infractions aux interdictions d'exportation, 17 septembre 1918</i>	1020
<i>Modification des prix maxima pour les cuirs, 11 septembre 1918</i>	1021
<i>Tarif des taxes minima à percevoir par les vérificateurs pour les travaux accessoires, 16 septembre 1918 . . .</i>	1022
<i>Prix maxima pour pommes de terre fourragères, 18 sep- tembre 1918</i>	1024
<i>Prix maxima pour carottes et rutabagas (choux-raves), 17 septembre 1918</i>	1026
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les opérations immo- bilières relatives aux biens ruraux et aux forêts, 23 sep- tembre 1918</i>	1027
<i>Sucre destiné à la fabrication de la piquette, 20 septembre 1918</i>	1034

	Page
<i>Délivrance de certificats d'origine, 30 septembre 1918 . . .</i>	1036
<i>Rationnement du pain et de la farine, 24 septembre 1918 . . .</i>	1040
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} octobre 1918</i>	1041
<i>Prix maxima concernant les graisses et huiles animales pour usages industriels, 27 septembre 1918</i>	1042
<i>Fourniture de pétrole, de benzine et de benzol pour usages industriels, 28 septembre 1918</i>	1043
<i>Commerce des médicaments, 30 septembre 1918</i>	1044
<i>Séquestre des betteraves à sucre, 3 octobre 1918</i>	1045
<i>Commerce des légumes à cosses indigènes, 2 octobre 1918</i>	1046
<i>Prise d'inventaire et saisie du camphre et des feuilles de séné, 30 septembre 1918</i>	1051
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en coton, 4 octobre 1918</i>	1052
<i>Prix maxima pour les porcs de boucherie et la viande de porc, 2 octobre 1918</i>	1055
<i>Ravitaillement en lait pendant l'hiver 1918/19, 2 octobre 1918</i>	1057
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 13 septembre 1918 concernant l'institution d'un office fédéral de l'alimentation, 11 octobre 1918</i>	1073
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la remise de denrées monopolisées par l'entremise des cantons, 11 octobre 1918</i>	1074
<i>Arrêté du Conseil fédéral étendant à l'influenza l'obligation de notification prévue pour les cas d'épidémies offrant un danger général, 11 octobre 1918</i>	1078
<i>Prix maxima applicables dans le commerce du fer et de l'acier, 5 octobre 1918</i>	1080
<i>Adhésion de la République d'Haïti à la convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne, 23 septembre 1918</i>	1081
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du combustible et de l'énergie électrique, 12 octobre 1918</i>	1082
<i>Approvisionnement du pays en coton. Organisation de la centrale du coton, 4 octobre 1918</i>	1087
<i>Approvisionnement du pays en coton. Prescriptions concernant la vente du coton brut, des articles mi-fabriqués et des articles fabriqués en coton, 5 octobre 1918</i>	1090

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi des sulfites de sodium pour le traitement des vins, 15 octobre 1918</i>	1092
<i>Ravitaillement du pays en huiles et graisses comestibles. Prix maxima pour les huiles et graisses comestibles importées et pour les graisses de ménage fabriquées avec des matières premières importées, 15 octobre 1918</i>	1093
<i>Prix maxima pour la choucroute et la compote aux raves, 16 octobre 1918</i>	1098
<i>Prix maxima pour les navets (raves), 16 octobre 1918 . .</i>	1100
<i>Prix maxima pour le commerce interne des bois en grume, 15 octobre 1918</i>	1102
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en savons et en produits pour la lessive, 18 octobre 1918</i>	1107
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de lait frais à prix réduit aux personnes à revenu modeste (lait à prix réduit), 18 octobre 1918</i>	1110
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du lait frais pour l'ensemble de la population, 18 octobre 1918</i>	1113
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture du pain à prix réduit, 23 octobre 1918</i>	1117
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de pommes de terre aux personnes à revenu modeste, 23 octobre 1918</i>	1120
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le paiement de subsides fédéraux pour combattre l'influenza, 23 octobre 1918</i>	1122
<i>Ravitaillement en lait pendant l'hiver 1918/19, 23 octobre 1918</i>	1123
<i>Arrêté du Conseil fédéral réglant les conditions de réciprocité entre la Suisse et l'Autriche relatives à la protection des œuvres littéraires et artistiques, 25 octobre 1918</i>	1124
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 217 (bière) de l'ordonnance sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 25 octobre 1918 . .</i>	1127
<i>Rationnement du pain et de la farine, 22 octobre 1918 . .</i>	1128
<i>Approvisionnement du pays en savons et en produits pour la lessive, 21 octobre 1918</i>	1129
<i>Prescriptions d'exécution de l'office fédéral de l'alimentation relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 18 octobre 1918 concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser</i>	

	Page
le prix du lait frais pour l'ensemble de la population, 25 octobre 1918	1131
<i>Prix maxima</i> dans le commerce du fer et de l'acier, 26 octobre 1918	1137
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les déserteurs et ré- fractaires étrangers, 29 octobre 1918	1138
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'allocation de sub- sides destinés à abaisser le prix du charbon de ménage et du gaz de cuisine pour les personnes à revenu modeste, 29 octobre 1918	1145
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la lutte contre la pénurie des logements par des mesures restreignant la liberté d'établissement ou de séjour, 29 octobre 1918	1148
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les amendes prononcées par la S. S. S. et la S. T. S. ainsi que la réalisation forcée de marchandises importées par leur intermédiaire, 29 oc- toembre 1918	1149
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant et modifiant les pres- criptions du 14 février 1908 concernant l'établissement et l'entretien des installations électriques à fort courant, 29 octobre 1918	1151
<i>Prix maxima</i> de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1 ^{er} novembre 1918	1152
<i>Prescriptions</i> d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 23 octobre 1918 concernant la fourniture de pommes de terre aux personnes à revenu modeste, 28 octobre 1918	1153
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la protection des loca- taires dans les communes de Berne et de Madretsch, 29 octobre 1918	1155
<i>Prix maxima</i> pour la vente du charbon et des agglomérés produits dans le pays, 28 octobre 1918	1157
<i>Prix maxima</i> concernant les graisses et huiles animales pour usages industriels, 29 octobre 1918	1158
<i>Inventaire</i> des huiles minérales, graisses minérales et poix de pétrole pour usages industriels, 29 octobre 1918 . .	1159
<i>Ordonnance</i> concernant la vérification et le poinçonnage officiels des compteurs d'eau, 29 octobre 1918	1161
<i>Prix maxima</i> pour cuirs et peaux bruts et cuirs tannés, 24 octobre 1918	1175
<i>Achat</i> de fromage chez le producteur, 5 novembre 1918 . .	1196

	Page
<i>Commerce des métaux précieux, 30 octobre 1918</i>	1197
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant des mesures tarifaires temporaires pour les entreprises de chemins de fer et de navigation suisses, 5 novembre 1918</i>	1198
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 102 du règlement d'exécution du 12 février 1895 pour la loi fédérale sur les douanes, 8 novembre 1918</i>	1203
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 42 de l'ordonnance sur les télégraphes (taxes d'express pour télegrammes), 8 novembre 1918</i>	1204
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la réquisition de logements inutilisés, 8 novembre 1918</i>	1205
<i>Livraison de bois à papier aux fabriques suisses de papier, cellulose et pâte de bois, 7 novembre 1918</i>	1207
<i>Prix maxima applicables dans le commerce des vieux métaux et des déchets de métaux, 4 novembre 1918</i>	1211
<i>Prix maxima des fils de coton retors, 1^{er} novembre 1918</i>	1215
<i>Approvisionnement du pays en charbon. Dispositions d'exécution et prix maxima pour le commerce des produits propres à remplacer le charbon et à en faire durer les provisions, 31 octobre 1918</i>	1219
<i>Ordonnance sur les mesures contre les atteintes à la sûreté intérieure de la Confédération, 11 novembre 1918</i>	1223
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des pensions militaires, 15 novembre 1918</i>	1226
<i>Production de carbure, 9 novembre 1918</i>	1227
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 36 de l'arrêté du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, 19 novembre 1918</i>	1228
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le paiement de subsides fédéraux pour combattre l'influenza, 19 novembre 1918</i>	1229
<i>Inventaire de papiers, cartes, cartons, cellulose et pâte de bois. — Déclaration obligatoire. — Interdiction de faire des insertions sous chiffre, 9 novembre 1918</i>	1231
<i>Ordonnance concernant l'organisation de la gendarmerie de l'armée, 15 novembre 1918</i>	1233
<i>Inventaire de la laine, du coton et des produits fabriqués de ces matières, 7 novembre 1918</i>	1242
<i>Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du</i>	

	Page
11 octobre 1918, concernant la remise de denrées monopolisées par l'entremise des cantons, 12 novembre 1918	1244
<i>Remise et répartition des tourteaux, 21 novembre 1918 . . .</i>	1250
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'augmentation de la ration de pain, 22 novembre 1918</i>	1256
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction d'importation de matériel de guerre, 26 novembre 1918</i>	1257
<i>Rationnement du pain et de la farine, 22 novembre 1918</i>	1258
<i>Prix maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation, 1^{er} décembre 1918</i>	1259
<i>Prix maxima concernant les graisses et huiles animales pour usages industriels, 27 novembre 1918</i>	1260
<i>Prise d'inventaire du café, 27 novembre 1918</i>	1262
<i>Fixation du rapport existant entre les effectifs de bétail et les provisions fourragères, et augmentation des quantités de bétail livrables, 28 novembre 1918</i>	1263
<i>Commerce de combustibles, 27 novembre 1918</i>	1268
<i>Prise d'inventaire des sels de quinine, 27 novembre 1918</i>	1269
<i>Inventaire des articles de coton de tout genre avec broderie et des plumetis, 21 novembre 1918</i>	1270
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'interdiction de la vente du pain frais, 2 décembre 1918</i>	1272
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'abrogation de l'ordonnance du 2 juillet 1915 sur la répression des outrages envers les peuples, chefs d'Etat et gouvernements étrangers, et la modification de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1915 sur le contrôle de la presse au cours des événements de guerre, 2 décembre 1918</i>	1273
<i>Interdiction de la vente du pain frais, 4 décembre 1918 . .</i>	1275
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de l'importation d'explosifs et d'amorces de tout genre, 7 décembre 1918</i>	1276
<i>Arrêté fédéral sur le résultat de la votation populaire du 13 octobre 1918 sur l'initiative tendant à l'application du système de la représentation proportionnelle aux élections du Conseil national suisse, 11 décembre 1918 . .</i>	1277
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'augmentation des allocations extraordinaires pour les prestations des communes en faveur des troupes, 14 décembre 1918 . . .</i>	1279

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'organisation de l'administration fédérale (direction du Département politique), 16 décembre 1918</i>	1281
<i>Ordonnance II revisée complétant le règlement du 6 mai 1890 sur le registre du commerce et la feuille officielle du commerce, 16 décembre 1918</i>	1282
<i>Prix maxima pour le commerce interne des bois de feu, 14 décembre 1918</i>	1289
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de pommes de terre aux personnes à revenu modeste, 21 décembre 1918</i>	1293
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du charbon de ménage et du gaz de cuisine pour les personnes à revenu modeste, 21 décembre 1918</i>	1294
<i>Prescriptions d'exécution édictées par l'Office fédéral de l'alimentation pour l'action fédérale de secours, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 18 octobre 1918, 23 octobre 1918, 29 octobre 1918 et 21 décembre 1918 concernant la fourniture de pain et de lait de consommation, de pommes de terre et de combustibles à prix réduits aux personnes à revenu modeste, 21 décembre 1918</i>	1295
<i>Rationnement du pain et de la farine, 17 décembre 1918</i>	1300
<i>Prix maxima des fils de coton retors. Majoration pour le mercerisage, 6 décembre 1918</i>	1301
<i>Arrêté fédéral concernant le secours aux entreprises de transport en souffrance, 18 décembre 1918</i>	1302
<i>Livraison de sucre pour la nourriture des abeilles, 17 décembre 1918</i>	1308
<i>Taxes de contrôle des ouvrages d'or, d'argent et de platine importés, 20 décembre 1918</i>	1309
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le X^e recensement du bétail de la Suisse, 27 décembre 1918</i>	1316

**Table alphabétique des matières
du tome XVIII du Bulletin des lois.
(Année 1918)**

Lois et ordonnances fédérales.

A.	Page
<i>Abeilles.</i> Livraison de sucre pour la nourriture des —	578, 1308
<i>Acier.</i> Prix maxima applicables dans le commerce du fer et de l'—	1080, 1137
<i>Air liquide.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le transport de l'— comme bagage et colis express	932
<i>Alimentation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'stitution d'un office fédéral de l'—	1009
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 13 septembre 1918 susmentionné	1073
<i>Allocations.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'augmentation des — extraordinaires pour les prestations des communes en faveur des troupes	1279
<i>Aluminium.</i> Vente d'—, d'articles mi-fabriqués en aluminium, de déchets d'aluminium et de vieil aluminium	663
<i>Amendes.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les — prononcées par la S. S. S. et la S. T. S. ainsi que la réalisation forcée de marchandises importées par leur intermédiaire	1149
<i>Amorces.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de l'importation d'explosifs et d'— de tout genre . .	1276
<i>Argent.</i> Taxes de contrôle des ouvrages d'or, d'— et de platine importés	1309

	Page
<i>Auberges.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la fermeture des magasins et des — et les restrictions dans l'exploitation des lieux de divertissement	476
<i>Avoine.</i> Répartition des produits de l'— et de l'orge par l'entremise des cantons	184

B.

<i>Bénéfices de guerre.</i> Impôt fédéral sur les —	817
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 36 de l'arrêté du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les —	1228
<i>Benzine.</i> Fourniture du pétrole, de la — et du benzol	514
— Prix maxima de la — et du benzol	944
— Fourniture de pétrole, de — et de benzol pour usages industriels	1043
<i>Benzol.</i> Fourniture de pétrole, de benzine et de — pour usages industriels	1043
<i>Bétail.</i> Fixation du rapport existant entre les effectifs de — et les provisions fourragères, et augmentation des quantités de bétail livrables	1263
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le X ^e recensement du — de la Suisse	1316
<i>Betteraves à sucre.</i> Séquestre des	1045
<i>Beurre.</i> Prescriptions sur le commerce de —	353
<i>Biens mobiliers.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le séquestre et les mesures d'exécution forcée à l'égard des — appartenant à un État étranger	829
<i>Biens ruraux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les opérations immobilières relatives aux — et aux forêts	1027
<i>Billets de banque.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant interdiction d'exporter des — suisses, des bons de caisse fédéraux et des bons émis par la caisse de prêts de la Confédération suisse	633
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article 20 de la loi fédérale du 6 octobre 1905 sur la Banque nationale suisse (couverture de —)	680
— Réduction de la somme jusqu'à concurrence de laquelle l'exportation de — suisses est permise aux voyageurs et aux passants qui traversent la frontière	928

	Page
<i>Blé.</i> Réserves de — et de farine dans les moulins et égalisation des livraisons de farine	546
<i>Blessés.</i> Adhésion de la République d'Haïti à la convention internationale pour l'amélioration du sort des -- et malades dans les armées en campagne	1081
<i>Bois d'œuvre.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	133
<i>Bois.</i> Fourniture de — de râperie aux fabriques suisses de papier, cellulose et pâte de bois	205
— Approvisionnement du pays en — d'œuvre	214
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant partiellement celui du 14 septembre 1917 concernant la fourniture de — de râperie aux fabriques suisses de papier, cellulose et de pâte de bois	715
— Arrêté du Conseil fédéral réglant la fourniture de — à papier aux fabriques suisses de papier, de cellulose et de pâte de bois	981
— Prix maxima pour l'approvisionnement du pays en — de charpente, équarris ou sciés, et en sciages	1000
— Prix maxima pour le commerce interne des — en grume	1102
— Livraison de — à papier aux fabriques suisses de papier, cellulose et pâte de bois	1207
— Prix maxima pour le commerce interne des — de feu	1289
<i>Broderie.</i> Inventaire des articles de coton de tout genre avec — et des plumetis	1270

C.

<i>Café.</i> Prise d'inventaire du —	1262
<i>Caisse de prêts.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 13 et 14 de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la — de la Confédération suisse	810
<i>Camphre.</i> Prise d'inventaire et saisie du — et des feuilles de séné	1051
<i>Caoutchouc.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant réglementation du commerce des articles de — pour nourrissons (tétines et sucettes)	842
<i>Cellulose.</i> Livraison de bois à papier aux fabriques suisses de papier, — et pâte de bois	1207

	Page
<i>Céréales manquantes</i>	253
<i>Certificats d'origine</i> . Délivrance de	1036
<i>Charbon</i> . Prix maxima pour la vente des — belges	92
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le — arrivant en Suisse	207
— Arrêté du Conseil fédéral édictant des mesures pour réduire la consommation du —	226
— Restrictions dans la consommation du — et de l'énergie électrique	244
— Approvisionnement du pays en —	640
— Prix maxima pour la vente du —	642
— Prix maxima pour la vente du — et des agglomérés produits dans le pays.	648
— Approvisionnement du pays en —. Taxes cantonales .	930
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — de ménage et du gaz de cuisine pour les personnes à revenu modeste	1145
— Prix maxima pour la vente du — et des agglomérés produits dans le pays.	1157
— Approvisionnement du pays en --. Dispositions d'exécution et prix maxima pour le commerce des produits propres à remplacer le charbon et à en faire durer les provisions	1219
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — de ménage et du gaz de cuisine pour les personnes à revenu modeste	1294
<i>Chasse</i> . Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'exercice de la — en 1918	867
<i>Chaussures</i> . Arrêté du Conseil fédéral concernant l'achat, la vente et la remise de —, vêtements, et lingerie utilisés ou vieux	878
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 9 août 1918 concernant l'achat, la vente et la remise de —, vêtements et lingerie utilisés ou vieux	960
<i>Chemins de fer</i> . Arrêté du Conseil fédéral portant abrogation des arrêtés du Conseil fédéral des 27 novembre 1914, 16 mars 1915 et 11 avril 1916 complétant la loi fédérale du 24 juin 1874 concernant les hypothèques sur les — dans le territoire de la Confédération suisse et la liquidation forcée de ces entreprises	208

	Page
<i>Chemins de fer.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant des mesures tarifaires temporaires pour les entreprises de — et de navigation suisses	1198
<i>Chevaux de service.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le transport par chemin de fer, à l'entrée au service et au licenciement, des — des officiers et des hommes de la cavalerie, y compris ceux des tiers détenteurs . . .	128
<i>Chiffons.</i> Commerce des — et des déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf	17
— Prohibition de l'effilochage de — et de déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf	49
<i>Chômage.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des pensions militaires et la création de nouvelles classes d'indemnité de —	3
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'assistance en cas de — dans les exploitations industrielles et les métiers .	851
<i>Choucroute.</i> Prix maxima pour la — et la compote aux raves	1098
<i>Choux.</i> Ravitaillement du pays en — cabus et en navets (raves)	996
— Prix maxima pour les — cabus (choux blancs)	1018
<i>Cidres.</i> Commerce des — et poirés	452
<i>Combustibles.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la participation de la Confédération aux frais de la délivrance de — à prix réduits	211
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	832
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du — et de l'énergie électrique	1082
— Commerce de —	1268
— Prescriptions d'exécution édictées par l'Office fédéral de l'alimentation pour l'action fédérale de secours, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 18 octobre 1918, 23 octobre 1918, 29 octobre 1918 et 21 décembre 1918 concernant la fourniture de pain et de lait de consommation, de pommes de terre et de — à prix réduits aux personnes à revenu modeste	1295
<i>Commerce.</i> Ordinance II revisée complétant le règlement du 6 mai 1890 sur le registre du commerce et la feuille officielle du —	1282
Année 1918	LXXXV

	Page
<i>Commission pénale.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'institution d'une — du Département fédéral de l'économie publique	577
<i>Communauté des créanciers.</i> Ordinance sur la — dans les emprunts par obligations	262
<i>Compote.</i> Prix maxima pour la choucroute et la — aux raves	1098
<i>Compteurs d'eau.</i> Ordinance concernant la vérification et le poïnconnage officiels des —	1161
<i>Contributions.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation de l'administration fédérale des —	146
<i>Contrôle de la presse.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1915 sur le — au cours des événements de guerre	170
<i>Coton.</i> Commerce de — brut et de produits fabriqués en coton	473
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral, du 30 septembre 1916 concernant le commerce du — brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton	863
— Commerce de fils de — droits et retors et de fils à coudre .	865
— Approvisionnement du pays en —. Organisation de la centrale du coton	1087
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	1052
— Approvisionnement du pays en —. Prescriptions concernant la vente du coton brut, des articles mi-fabriqués et des articles fabriqués en coton	1090
— Prix maxima des fils de — retors	1215
— Inventaire de la laine, du — et des produits fabriqués de ces matières	1242
— Inventaire des articles de — de tout genre avec broderie et des plumetis	1270
— Prix maxima des fils de — retors. Majoration pour le mercerisage	1301
<i>Couleurs.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant réglementation du commerce des — pour teinture	396
— Dispositions d'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 11 mars 1918 portant réglementation du commerce des — pour teinture	419

	Page
<i>Couleurs.</i> Commerce des — pour teinture. Dispositions d'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 11 mars 1918	931
<i>Cuir.</i> Adjonction d'une section des industries du — à la division de l'économie industrielle de guerre	23
— Articles fabriqués en —	798
— Déchets de —	803
<i>Cuirs</i>	770
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	573
— Approvisionnement du pays en —	712
— Approvisionnement du pays en —. Cuirs et peaux bruts	763
— Modification des prix maxima pour — tannés	887
— Modification des prix maxima pour les —	1021
— Prix maxima pour — et peaux bruts et cuirs tannés . .	1175
<i>Carbure.</i> Production de —	1227

D.

<i>Déchets.</i> Utilisation des	721
— Prix maxima applicables dans le commerce des vieux métaux et des — de métaux	1211
<i>Déchets d'étoffes.</i> Commerce des chiffons et des — de tout genre à l'état neuf	17
— Prohibition de l'effilochage de chiffons et de — de tout genre à l'état neuf	49
<i>Denrées.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la remise de — monopolisées par l'entremise des cantons	1074
— Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 11 octobre 1918, concernant la remise de — monopolisées par l'entremise des cantons	1244
<i>Denrées alimentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à développer la production des . .	109
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 82 de l'ordonnance sur le commerce des — (pâtes alimentaires)	526
— Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 217 (bière) de l'ordonnance sur le commerce des — et de divers objets usuels	593
— Arrêté du Conseil fédéral portant réglementation du commerce des succédanés de —	717

	Page
<i>Denrées alimentaires.</i> 2 ^e arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 217 (bière) de l'ordonnance sur le commerce des — et de divers objets usuels	1127
<i>Département politique.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'organisation de l'administration fédérale, direction du —	1281
<i>Déserteurs.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les — et réfractaires étrangers	529, 1138
<i>Documents.</i> Arrêté du Conseil fédéral sur les — d'origine	961
<i>Douanes.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 102 du règlement d'exécution du 12 février 1895 pour la loi fédérale sur les —	1203

E.

<i>Electricité.</i> Approvisionnement du pays en —. Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 7 août 1918	923
<i>Emballage.</i> Prohibition d'effilocher des sacs et étoffes d'—	1006
<i>Energie électrique.</i> Ordonnance sur l'exportation de l'— à l'étranger	531
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	874
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du combustible et de l'—	1082
<i>Engrais.</i> Surveillance de la fabrication et de la vente des — chimiques, des matières fourragères et des autres matières auxiliaires utilisées par l'agriculture et les industries qui s'y rattachent	5
<i>Epidémies.</i> Arrêté du Conseil fédéral étendant à l'influenza l'obligation de notification prévue pour les cas d'— offrant un danger général	1078
<i>Epizooties.</i> Loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les —	152
<i>Explosifs.</i> Prise d'inventaire de produits chimiques, d'— et d'articles pyrogéniques	235
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de l'importation d'— et d'amorces de tout genre	1276
<i>Exportation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'—	953

F.

	Page
<i>Farine.</i> Fabrication de — blanche et de semoule	206
— Nouveau mélange de — panifiable	838
— Livraisons de — blanche et de semoule	847
— Rationnement du pain et de la — 954, 1040, 1128, 1258, 1300	1300
— Nouveau mélange de —	955
<i>Farine panifiable.</i> Utilisation du maïs et du riz dans le but de faire durer les réserves de céréales. Introduction d'un nouveau mélange de — en employant de la farine américaine	670
<i>Fer.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce du vieux —, de la vieille fonte, des déchets de fer neuf et des tournures de fonte de fer	136
— Commerce du vieux --, de la vieille fonte, des déchets de fer neuf et des tournures de fonte de fer	141
— Prix maxima applicables dans le commerce du — et de l'acier	1080, 1137
<i>Fils.</i> Prix maxima pour — de coton simples et retors .	52
<i>Foin.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'inventaire et la répartition des stocks de — et de regain	191
— Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 29 janvier 1918 concernant l'inventaire et la répartition des stocks de — et de regain	194
<i>Forêts.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les opérations immobilières relatives aux biens ruraux et aux —	1027
<i>Fourrages.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en — secs, en paille de céréales et en flat de marais	904
— Dispositions d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 16 août 1918 relatif à l'approvisionnement du pays en — secs, en paille de céréales et en flat de marais	914
<i>Frais de remplacement.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance concernant les — des instituteurs appelés au service militaire	183
<i>Fromage.</i> Vente de — en mi-gros et détail	198
— Vente du — à pâte molle	360
— La carte de —	556
— Vente du — à pâte molle	566

	Page
<i>Fromage.</i> Achat de — chez le producteur	625, 713, 1196
— La carte de —	714
— Vente de — en mi-gros et détail	725, 1004
<i>Fromagers gagistes.</i> Décision du département suisse de l'économie publique relative à la participation des — aux suppléments payés pour bonne fabrication	220
<i>Fruits.</i> Prise d'inventaire des installations de séchage pour — et légumes	471
— Fourniture et commerce des —	674, 891
— Approvisionnement du pays en fruits et autres produits d'arbres forestiers	994

G.

<i>Gages.</i> Loi fédérale concernant la constitution de — sur les entreprises de chemins de fer et de navigation et la liquidation forcée de ces entreprises	25
— Règlement concernant l'organisation et la tenue du registre des — sur les entreprises de chemins de fer et de navigation	54
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant la loi fédérale du 25 septembre 1917 concernant la constitution de — sur les entreprises de chemins de fer et de navigation et la liquidation forcée de ces entreprises	550
<i>Gaz.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	824
— Prescriptions pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 16 juillet 1918 concernant l'approvisionnement du pays en —	883
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du charbon de ménage et du — de cuisine pour les personnes à revenu modeste	1145
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du charbon de ménage et du — de cuisine pour les personnes à revenu modeste	1294
<i>Gendarmerie.</i> Ordonnance concernant l'organisation de la — de l'armée	1233

	Page
<i>Gisements minéraux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exploitation de —	126
<i>Goudron.</i> Prix maxima de vente du — et des produits de sa distillation 986, 1041, 1152, 1259	
<i>Graisses.</i> Ravitaillement du pays en — et huiles comestibles. Prise d'inventaire dans les ménages et chez les personnes vivant seules ainsi que dans les établissements et les exploitations similaires	227
— L'utilisation des — et de leurs matières premières dans d'autres buts que l'alimentation	232
— Ravitaillement du pays en — et huiles comestibles. La carte de graisse	245
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —, huiles, résines et cires pour usage industriel	428
— Approvisionnement du pays en —, huiles, résines et cires pour usages industriels 542, 940	
— Prix maxima concernant les — et huiles animales pour usages industriels 943, 1042, 1158, 1260	
<i>Graisses comestibles.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en —	95

H.

<i>Haïti.</i> Adhésion de la République d'— à la convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne	1081
<i>Hannetonnage</i> et utilisation des insectes récoltés	423
<i>Heures.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'introduction du cadran de 24 —	482
<i>Huiles.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en — et graisses comestibles	95
— Ravitaillement du pays en — et graisses comestibles 218, 369	
Prix maxima des huiles et graisses comestibles	389
<i>Huiles.</i> Ravitaillement du pays en — et graisses comestibles. Prix maxima pour les huiles et graisses comestibles importées et pour les graisses de ménage fabriquées avec des matières premières importées	1093
<i>Huiles minérales.</i> Inventaire des —, graisses minérales et poix de pétrole pour usages industriels	1159

	Page
<i>Hygiène publique.</i> Adhésion de la Grèce à la convention internationale pour la création d'un office international d'—	436
<i>Hypothèques.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant abrogation des arrêtés du Conseil fédéral des 27 novembre 1914, 16 mars 1915 et 11 avril 1916 complétant la loi fédérale du 24 juin 1874 concernant les — sur les chemins de fer dans le territoire de la Confédération suisse et la liquidation forcée de ces entreprises	208

I.

<i>Influenza.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant certaines mesures à prendre contre l'—	831
— Arrêté du Conseil fédéral étendant à l'— l'obligation de notification prévue pour les cas d'épidémies offrant un danger général	1078
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le paiement de subsides fédéraux pour combattre l'—	1122, 1229
<i>Installations électriques.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant les prescriptions du 14 février 1908 concernant l'établissement et l'entretien des — à fort courant	1151

<i>Instituteurs.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance concernant les frais de remplacement des — appelés au service militaire	183
---	-----

<i>Interdictions d'exportation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les —	62
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la répression des infractions aux —	506
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 12 avril 1918 sur la répression des infractions aux —	654, 1020

<i>Installations.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant des exceptions à l'article 29 des prescriptions sur l'établissement des — à faible courant	399
---	-----

J.

<i>Journée de travail.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la — dans le tissage à domicile des rubans de soie .	480
--	-----

L.

	Page
<i>Laine. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —</i>	<i>123</i>
— Approvisionnement du pays en —	139, 472, 595
— Inventaire de la —, du coton et des produits fabriqués de ces matières	1242
<i>Lait. Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département suisse de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral des 4 avril et 27 novembre 1917 concernant la fourniture de — de consommation et de pain à prix réduits</i>	<i>171</i>
— Arrêté de Conseil fédéral concernant la répartition du — et des produits laitiers	483
— Ravitaillement en — pendant l'été 1918	486
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de — frais à prix réduit aux personnes à revenu modeste .	503
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — lait frais pour l'ensemble de la population	517
— Prescriptions d'exécution du Département fédéral de l'économie publique relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 1 ^{er} mai 1918 concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — frais pour l'ensemble de la population	551
— Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département fédéral de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral du 23 novembre 1917 concernant la fourniture de pain à prix réduit et du 22 avril 1918 concernant la fourniture de — de consommation aux personnes à revenu modeste	588
— Ravitaillement en — pendant l'hiver 1918/19	1057
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de — frais à prix réduit aux personnes à revenu modeste (lait à prix réduit)	1110
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — frais pour l'ensemble de la population	1113
— Ravitaillement en — pendant l'hiver 1918/19	1123

	Page
<i>Lait.</i> Prescriptions d'exécution de l'office fédéral de l'alimentation relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 18 octobre 1918 concernant l'allocation de subsides destinés à abaisser le prix du — frais pour l'ensemble de la population	1131
— Prescriptions d'exécution édictées par l'Office fédéral de l'alimentation pour l'action fédérale de secours, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 18 octobre 1918, 23 octobre 1918, 29 octobre 1918 et 21 décembre 1918 concernant la fourniture de pain et de — de consommation, de pommes de terre et de combustibles à prix réduits aux personnes à revenu modeste	1295
<i>Légumes.</i> Ravitaillement du pays en produits de champs et —	949
— Arrêté du Conseil fédéral concernant de ravitaillement du pays en produits des champs et —	933
<i>Légumes à cosses.</i> Commerce des — indigènes	1046
<i>Lessive.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en savons et en produits pour la —	1107
<i>Lingerie.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, vêtements, et — utilisés ou vieux	878
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 9 août 1918 concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, vêtements et — utilisés ou vieux	960
<i>Locataires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la protection des —	860
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la protection des — dans les communes de Berne et de Madretsch	1155
<i>Logements.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la lutte contre la pénurie des — par des mesures restreignant la liberté d'établissement ou de séjour	1148
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la réquisition de — inutilisés	1205

M.

<i>Magasins.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la fermeture des — et des auberges et les restrictions dans l'exploitation des lieux de divertissement	476
--	-----

	Page
<i>Maïs.</i> Utilisation du — et du riz dans le but de faire durer les réserves de céréales. Introduction d'un nouveau mélange de farine panifiable en employant de la farine américaine	670
<i>Malades.</i> Adhésion de la République d'Haïti à la convention internationale pour l'amélioration du sort des blessés et — dans les armées en campagne	1081
<i>Marrons.</i> Séquestre et livraison des — sauvages	958
<i>Matériel de guerre.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction d'importation de —	1257
<i>Médicaments.</i> Commerce des —	1044
<i>Mercerisage.</i> Prix maxima des fils de coton retors. Majoration pour le —	1301
<i>Métaux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la préparation, la transformation et le commerce de —	440
— Inventaire des —, ainsi que leur préparation, leur transformation et leur commerce	461
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce des — précieux	937
— Commerce des — précieux	973, 977, 1197
— Prix maxima applicables dans le commerce des vieux — et des déchets de métaux	1211
<i>Militaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'amélioration de la situation des — au service actif et au service d'instruction, de même qu'en cas de maladie ou d'accident, ainsi que des membres de leurs familles pour ce qui concerne les secours militaires	457
<i>Monnaies.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant interdiction de fondre, de modifier, d'employer à un travail et de retirer de la circulation les — suisses de nickel, cuivre et nickel, de laiton et de cuivre	212
— Arrêté du Conseil fédéral étendant à toutes les — d'or l'interdiction de l'agiotage	812
— Arrêté du Conseil fédéral étendant à toutes les — d'or l'interdiction de fondre des monnaies, de les modifier, de les employer à un travail et de les retirer de la circulation	814
N.	
<i>Navets.</i> Ravitaillement du pays en choux cabus et en — (raves)	996
— Prix maxima pour les — (raves)	1100

O.

	Page
<i>Oeuvres littéraires.</i> Arrêté du Conseil fédéral réglant les conditions de réciprocité entre la Suisse et l'Autriche relatives à la protection des — et artistiques	1124
<i>Offices de conciliation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'entrée en vigueur des articles 30 et 35 — de la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le travail dans les fabriques — Arrêté du Conseil fédéral concernant l'institution d' — <i>Ordre.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures à prendre par les gouvernements cantonaux pour le maintien de la tranquillité et de l' —	224 225 815
<i>Orge.</i> Répartition des produits de l'avoine et de l' — par l'entremise des cantons	184
<i>Os.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce et l'utilisation des —	393
— Commerce et utilisation des —	401
<i>Outrages.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'abrogation de l'ordonnance du 2 juillet 1915 sur la répression des — envers les peuples, chefs d'Etat et gouvernements étrangers, et la modification de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1915 sur le contrôle de la presse au cours des événements de guerre	1273
<i>Ouvrages d'or.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les taxes d'essais et de contrôle des —, d'argent et de platine .	757
— Taxes de contrôle des —, d'argent et de platine importés	1309

P.

<i>Paille.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en fourrages secs, en — de céréales et en flat de marais	904
— Dispositions d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 16 août 1918 relatif à l'approvisionnement du pays en fourrages secs, en — de céréales et en flat de marais	914
<i>Pain.</i> Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département suisse de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral des 4 avril et 27 novembre 1917 concernant la fourniture de lait de consommation et de — à prix réduits	171

	Page
<i>Pain.</i> Prescriptions d'exécution du Département militaire suisse et du Département fédéral de l'économie publique relatives aux arrêtés du Conseil fédéral du 23 novembre 1917 concernant la fourniture de — à prix réduit et du 22 avril 1918 concernant la fourniture de lait de consommation aux personnes à revenu modeste	588
— Rationnement du — et de la farine 595, 954, 1040, 1128, 1258, 1300	
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'alimentation du pays en — et à la récolte des céréales en 1918	598
— Carte de —	651
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture du — à prix réduit	1117
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'augmentation de la ration de pain	1256
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'interdiction de la vente du — frais	1272
— Interdiction de la vente du — frais	1275
— Prescriptions d'exécution édictées par l'Office fédéral de l'alimentation pour l'action fédérale de secours, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 18 octobre 1918, 23 octobre 1918, 29 octobre 1918 et 21 décembre 1918 concernant la fourniture de — et de lait de consommation, de pommes de terre et de combustibles à prix réduits aux personnes à revenu modeste	1295
— de pommes de terre	279
<i>Papier.</i> Limitation de consommation du — pour journaux, revues et autres publications périodiques	50
— Approvisionnement du pays en —. Contrôle des livraisons de papier, carte, carton et pâte à papier	407
— Approvisionnement du pays en —. Fabrication de papier et carton dits types de guerre, prix des papiers, Centrale du papier, commerce	743
— Approvisionnement du pays en —. Limitation de la consommation du papier pour journaux, revues, autres publications périodiques et prospectus d'émission	827
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	1007
<i>Papiers.</i> Commerce de vieux —, ainsi que de déchets de papiers et de cartons	180

	Page
<i>Papiers.</i> Inventaire de —, cartes, cartons, cellulose et pâte de bois. — Déclaration obligatoire. — Interdiction de faire des insertions sous chiffre	1231
<i>Pâte de bois.</i> Livraison de bois à papier aux fabriques suisses de papier, cellulose et —	1207
<i>Peaux brutes.</i> Prix maxima pour cuirs et — et cuirs tannés	1175
<i>Pêche.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 7, 1 ^{er} alinéa, du règlement d'exécution pour la loi fédérale sur la —	388
<i>Pensions.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des — militaires	1226
<i>Pensions militaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des — et la création de nouvelles classes d'indemnité de chômage	3
<i>Pétrole.</i> Fourniture du —, de la benzine et du benzol . .	514
— Prix maxima du —	946
— Fourniture de —, de benzine et de benzol pour usages industriels	1043
<i>Piéride.</i> Lutte contre la — du choux	710
<i>Piquette.</i> Sucre destiné à la fabrication de la —	1034
<i>Platine.</i> Taxes de contrôle des ouvrages d'or, d'argent et de — importés	1309
<i>Plumetis.</i> Inventaire des articles de coton et tout genre avec broderie et des —	1270
<i>Pommes de terre.</i> Ravitaillement du pays en —	375
— Recensement des surfaces réservées à la culture des — en 1918	582
— Ravitaillement en — 1918/19	681, 987
— Prix maxima des —	888
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture des — aux personnes à revenu modeste	1120
— Prescriptions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 23 octobre 1918 concernant la fourniture de — aux personnes à revenu modeste	1153
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de — aux personnes à revenu modeste	1293
— Prescriptions d'exécution édictées par l'Office fédéral de l'alimentation pour l'action fédérale de secours, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 18 octobre 1918,	

	Page
23 octobre 1918, 29 octobre 1918 et 21 décembre 1918 concernant la fourniture de pain et de lait de consommation, de — et de combustibles à prix réduits aux personnes à revenu modeste	1295
<i>Pommes de terre fourragères.</i> Prix maxima pour —	1024
<i>Porcs.</i> Prix maxima pour les — de boucherie et la viande de porc	1055
<i>Postes.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les	364, 408, 502, 736
— Arrêté du Conseil fédéral concernant une modification temporaire de l'article 38 de la loi fédérale sur les — suisses	881
<i>Pouliches.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 36 à 40 (allocation de primes en faveur de — et de juments poulinières) du règlement d'exécution du 10 juillet 1894 pour la loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture	846
<i>Poursuites.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la durée et la suppression du sursis général aux —	653
<i>Poursuite pour dettes.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant le tarif des frais applicable à la loi fédérale sur la — et la faillite	524
<i>Prix maxima</i> de vente du goudron et des produits de sa distillation	219
<i>Prix maxima</i> pour la balle d'épeautre	221
— maxima du foin et de la paille	222
— maxima des denrées monopolisées en paquets spéciaux	367
— maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation	370
— maxima du maïs de semence	386
<i>Prix.</i> Ravitaillement du pays en huiles et graisses comestibles. — maxima des huiles et graisses comestibles . .	389
— maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation	435
— maxima de gros bétail de boucherie et de la viande de gros bétail de l'espèce bovine	437
— maxima des denrées monopolisées et de leurs produits	443
— maxima applicables dans le commerce des vieux métanx et des déchets de métaux	468
— maxima du beurre	520

	Page
<i>Prix maxima du pétrole</i>	527
— maxima du foin et de la paille	570
— maxima de fils de coton droits et retors et de tissus de coton	571
— maxima de gros bétail de boucherie et de la viande de gros bétail de l'espèce bovine	635
— maxima des veaux de boucherie et de la viande de veau	638
— maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation	709
— maxima des pâtes alimentaires	733
— maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation	734
— maxima du miel naturel de provenance suisse	735
— maxima pour cuirs et peaux bruts et cuirs tannés	779
— Supression des — maxima pour les fruits séchés	845
— maxima de vente du goudron et des produits de sa distillation	850
— maxima pour carottes et rutabagas (choux-raves)	1026
— maxima des fils de coton retors. Majoration pour le mercerisage	1301
<i>Presse. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'abrogation de l'ordonnance du 2 juillet 1915 sur la répression des outrages envers les peuples, chefs d'Etat et gouvernements étrangers, et la modification de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 juillet 1915 sur le contrôle de la — au cours des événements de guerre</i>	1273
<i>Prestations. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'augmentation des allocations extraordinaires pour les — des communes en faveur des troupes</i>	1279
<i>Produits chimiques. Prise d'inventaire de — d'explosifs et d'articles pyrogéniques</i>	235
<i>Produits des champs. Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en — et légumes</i>	933
<i>Proportionnelle. Arrêté fédéral sur le résultat de la votation populaire du 13 octobre 1918 sur l'initiative tendant à l'application du système de la représentation — aux élections du Conseil national suisse</i>	1277
<i>Protection. Arrêté du Conseil fédéral concernant la — des locataires</i>	860

Q.

	Page
<i>Quinine. Prise d'inventaire des sels de</i>	1269

R.

<i>Recensement. Arrêté du Conseil fédéral concernant le IX^e — du bétail, le VI^e — des ruches d'abeilles et le I^{er} — de la volaille</i>	274
— <i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le X^e — du bétail de la Suisse</i>	1316
<i>Redevances. Règlement concernant le calcul des — en matière de droits d'eau</i>	237
<i>Réfractaires. Arrêté du Conseil fédéral concernant les déserteurs et — étrangers</i>	529, 1138
<i>Registre du commerce. Ordinance II révisée complétant le règlement du 6 mai 1890 sur le — et la feuille officielle du commerce</i>	1282
<i>Remaniements parcellaires. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'encouragement des —</i>	431
<i>Remoulages. Mise sous séquestre du son, des — et des farines fourragères du froment dur</i>	189
— <i>Mise sous séquestre du son et des —</i>	902
<i>Représentation. Votation populaire du 13 octobre 1918 concernant la — proportionnelle</i>	1277

S.

<i>Sacs. Prohibition d'effilocher des — et étoffes d'emballage</i>	1006
<i>Savons. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en — et en produits pour la lessive</i>	1107
— <i>Approvisionnement du pays en — et en produits pour la lessive</i>	1129
<i>Sécurité. Dispositions pour l'exécution du règlement concernant l'augmentation de la — des voyageurs à bord des bateaux</i>	819
<i>Secours militaires. Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'amélioration de la situation des militaires au service actif et au service d'instruction, de même qu'en cas de maladie ou d'accident, ainsi que des membres de leur familles pour ce qui concerne les —</i>	457
<i>Année 1918</i>	LXXXVI

	Page
<i>Semoule.</i> Livraison de farine blanche et de —	847
<i>Séné.</i> Prise d'inventaire et saisie du camphre et des feuilles de —	1051
<i>Sommes</i> à payer en remplacement de la quantité de céréales que le producteur a l'obligation de fournir et qu'il n'a pas livrée, ainsi qu'en remplacement de la quantité de céréales qui viendrait à lui manquer pour sa propre alimentation	131
<i>Son.</i> Mise sous séquestre du —, des remoulages et des farines fourragères du froment dur	189
— Mise sous séquestre du — et des remoulages	902
<i>Spiritueux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente des — par la régie des alcools	739
<i>St-Gothard.</i> Accord entre la Suisse et l'Italie relatif au chemin de fer du —	808
<i>Subsides.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'allocation de — destinés à abaisser le prix du charbon de ménage et du gaz de cuisine pour les personnes à revenu modeste	1294
<i>Sucre.</i> Livraison de — pour la nourriture des abeilles	578, 1308
— Livraison de — pour les confitures	666
— destiné à la fabrication de la piquette	1034
<i>Sûreté.</i> Ordonnance sur les mesures contre les atteintes à la — intérieure de la Confédération	1223

T.

<i>Tan.</i> Prix maxima de l'écorce à — et du bois propre à l'extraction de substances tannantes	661
<i>Tanneries.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement des — du pays en écorces et en bois contenant des substances tannantes	655
— Approvisionnement des — du pays en écorces à tan et en extraits tanniques tirés du bois	658
<i>Taxes.</i> Tarif des — minima à percevoir par les vérificateurs pour les travaux accessoires	1022
<i>Télégraphes.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'ordonnance sur les —	433

	Page
<i>Télégraphes.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 42 de l'ordonnance sur les — (taxes d'express pour télégrammes)	1204
<i>Timbre.</i> Loi fédérale sur les droits de —	65
— Ordonnance d'exécution de la loi fédérale du 4 octobre 1917 sur les droits de —	280
<i>Tourbe.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exploitation des tourbières et le commerce de la —	371
— Exploitation des tourbières et commerce de la —	411, 481
— Prix maxima de la —	415
<i>Tourisme.</i> Statuts de l'association nationale pour le développement du —	258
<i>Tourteaux.</i> Livraison de	234
— Remise et répartition des —	1250
<i>Tranquillité.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures à prendre par les gouvernements cantonaux pour le maintien de la — et de l'ordre	815
<i>Transport.</i> Règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, modification	499, 501, 808
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le — de l'air liquide comme bagage et colis express	932
— Arrêté fédéral concernant le secours aux entreprises de — en souffrance	1302
<i>Travail dans les fabriques.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'entrée en vigueur des articles 30 à 35 (Offices de conciliation) de la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le —	224

U

<i>Utilisation</i> du maïs et du riz pour la fabrication de farine panifiable dans le but de faire durer les réserves de céréales	176
---	-----

V.

<i>Veau.</i> Vente de la viande de —	439
<i>Vêtements.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, — et lingerie utilisés ou vieux	878

	Page
<i>Vêtements.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 9 août 1918 concernant l'achat, la vente et la remise de chaussures, — et lingerie utilisés ou vieux	960
<i>Viande de porc.</i> Prix maxima pour les porcs de boucherie et la —	1055
<i>Vins.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi des sulfites de sodium pour le traitement des —	1092
<i>Votation.</i> Arrêté fédéral sur les résultats de la — populaire du 13 octobre 1918 sur l'initiative tendant à l'application du système de la représentation proportionnelle aux élections du Conseil national suisse	1277